



T.E.M.A

TRANSMISSION EDUCATION MUSICALE APPLIQUÉE

(Association loi 1901)

DOSSIER D'INSCRIPTION Année scolaire 2026 - 2027

Réinscription

Inscription

L'ÉLÈVE

| | |
|---------------------------|---------|
| Nom: | Prénom: |
| Date de naissance: | Lieu: |
| Adresse: | |
| Code postal: | Ville: |
| Profession (si adulte): | |
| Portable: | |
| Adresse email de l'élève: | |

Représentant légal

| | | | |
|--|----------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <input type="radio"/> Père | <input type="radio"/> Mère | <input type="radio"/> Tuteur | <input type="radio"/> Autres: |
| Nom: | Prénom: | | |
| Adresse (seulement si différente de celle de l'élève): | | | |
| Code postal: | Ville: | | |
| Portable: | | | |
| Adresse email: | | | |

Cours de piano, accordéon, synthétiseur ,chant classique et modern, formation musicale

**Forfait
(32 cours suivant le cycle scolaire)**

30 minutes > Cours d'instrument individuel 576 € annuel

45 minutes > Cours individuel 800 € annuel

60 minutes > Cours individuel 1120 € annuel

Hors forfait 1 heure > Cours individuel 50 €

Tout dossier non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.
Le choix des horaires pour chaque activité se fera à la remise complète du dossier,
aucun créneau ne pourra être « réservé » dans le cas contraire.

Paiement des cours :

En une fois par chèque à l'ordre de Mme. ZELA ABAZI
Chèque n° Banque :

En une fois par virement bancaire :
IBAN FR 76 1558 9335 7207 5315 2694 025
BIC CMBRFR2BXXX

Jusqu'à 3 fois sans frais par chèque à l'ordre de Mme. ZELA ABAZI

Chèque n°..... Encaissé à l'inscription
Chèque n°..... Encaissé le 7 décembre 2026
Chèque n°..... Encaissé le 8 mars 2026

Le règlement initial de 20 € pour l'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.

Droit à l'image:

L'exploitation sur support photographique ou informatique des photos et des films pris pendant les cours ou les spectacles. Exclusivement pour la présentation et l'illustration des activités de l'école de musique pour moi-même ou pour mon fils ou ma fille. Je déclare céder à titre gracieux à l'Ecole de musique T.E.M.A. d'utiliser mon image ou celle de mon enfant. L'Association T.E.M.A. s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires les accompagnants ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation ou à celles de mon enfant.

Signature :

Décharge médicale 2026/2027

En cas d'urgence et d'impossibilité de contacter les parents, ou le conjoint

J'autorise _____ Je n'autorise pas _____

Mme. ZELA ABAZI, à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris l'hospitalisation si nécessaire en cas d'accident et d'urgence intervention médicale et chirurgicale.

Nom du médecin traitant :

Tél. du médecin :

Personne à prévenir en cas d'urgence : (pour les adultes inscrits)

Tél. :

Signature :

Si vous ne pouvez pas assister au cours, il est crucial d'informer le professeur au moins 14 heures à l'avance afin de discuter de la possibilité de reporter la séance. Dans le cas contraire, le cours sera considéré comme dû et devra être réglé.

REPRISE DES ACTIVITÉS : Lundi 7 septembre 2026

Audition des élèves : décembre 2026

Auditions des élèves : juin 2027

Association T.E.M.A. (Transmission Education Musicale Appliquée)

Courriel : association.tema33@gmail.com

Professeures de musique : 07 68 35 59 17, 06 04 18 00 87

Adresses :

3 Chem. de Jau 33320 Le Taillan-Médoc

15 Av. du Onze Novembre 33480 Castelnau-de-Médoc